



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

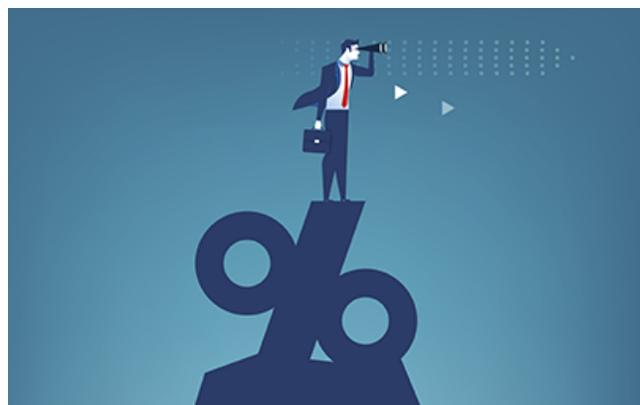
26 juin 2013

Investir dans les obligations

Votre banquier vous a déjà peut-être proposé d'investir dans des obligations, soit lors d'une émission de titres, soit via un fonds : mais de quoi s'agit-il exactement ? Les obligations sont émises par des entreprises, l'Etat ou des collectivités locales qui souhaitent emprunter de l'argent sur les marchés financiers et qui, en contrepartie, versent généralement un revenu régulier aux investisseurs. Notre dossier.

Comprendre les obligations avant d'investir

Les obligations constituent un placement à moyen/long terme. Vous pouvez investir en direct ou via des fonds et Sicav, par exemple au sein d'un compte-titres ou de l'épargne salariale. Mais ce type de placements n'est pas sans risque. Que faut-il savoir sur les obligations ? Le point ici.



> Lire la suite URL = [<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/actions-obligations/obligations/comprendre-les-obligations-avant-dinvestir>]

Pourquoi le prix des obligations baisse lorsque les taux montent ?

Le cours des obligations à taux fixe évolue en fonction du niveau des taux d'intérêt : si les taux montent, le cours baisse et inversement. Comment comprendre ce phénomène et comment investir en conséquence ? Quel impact pour votre investissement ? Nos explications.



> [Lire la suite](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/actions-obligations/obligations/pourquoi-le-prix-des-obligations-baisse-lorsque-les-taux-montent) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/actions-obligations/obligations/pourquoi-le-prix-des-obligations-baisse-lorsque-les-taux-montent]

En savoir plus

- 📄 Fiche pratique : investir en obligations
- 📄 Replay : pourquoi investir en bourse ?

Mots clés

[EPARGNE DE LONG TERME](#)[BIEN INVESTIR](#)

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE ACTIONS

14 avril 2020

Comprendre les
marchés financiers



ARTICLE BIEN INVESTIR

08 juillet 2016

Comment bien
diversifier un
investissement ?



EPARGNE DE LONG TERME

Dossier la Finance
pour tous : les
obligations

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02